

N°289-23

BUDGET TRAITEMENT DES DECHETS - BUDGET 2023 - DECISION MODIFICATIVE DE CREDITS N°1

Nombre de membres en exercice: 52

Présents : 31 Représentés : 6 Quorum : 27 Délibérations du Comité Syndical Séance du 11 décembre 2023

L'an deux mille vingt-trois, le onze décembre à onze heures, le Comité du Syndicat Mixte du Lac d'Annecy, dûment convoqué en date du 1^{er} décembre 2023, s'est réuni au siège du SILA, sous la présidence de Pierre BRUYERE. Mme Séverine MUGNIER est désignée en qualité de Secrétaire de séance.

ETAIENT PRESENTS

COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION GRAND ANNECY

Mmes, MM.

Jean-Pascal ALBRAN, Michel BEAL, Pierre BRUYERE, Gilles FRANCOIS, Anthony GRANGER, Fabienne GREBERT, Michel HAUET, Patrick LECONTE, Claire LEPAN, Christina MALAPLATE, Philippe MANDEREAU, Benjamin MARIAS, Christian MARTINOD, Marc ROLLIN, Christian ROPHILLE, Didier SARDA, Sylvain STIHLE, Gilles VIVIANT

COMMUNAUTE DE COMMUNES DES SOURCES DU LAC D'ANNECY

MM.

Jacques DALEX, Philippe PRUD'HOMME

COMMUNAUTE DE COMMUNES DES VALLEES DE THONES

Μ.

Pierre BARRUCAND

COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS DE CRUSEILLES

M.

GUY DEMOLIS

COMMUNAUTE DE COMMUNES FIER & USSES

Mme & M. Roger DALLEVET, Séverine MUGNIER

FOLIO Nº

COMMUNAUTE DE COMMUNES RUMILLY TERRE DE SAVOIE

Mme & MM. Roland LOMBARD, Colette BELLEMIN, Yohann TRANCHANT, Cédric VERNEY

COMMUNAUTE DE COMMUNES USSES ET RHONE

MM.

Emmanuel GEORGES, Jean-Yves MÂCHARD, Christian VERMELLE

ETAIENT ABSENTS OU EXCUSES

Mmes, MM.

François ASTORG, Franck BOGEY, Sandrine DALL'AGLIO, Jean-François DEGENNE, Gérard GRANGER, Adrien GUILMAIN, Georges HIERSO, Frédérique LARDET, Patricia MERMOZ, Olivier MOUZIN, Magali MUGNIER, Christophe PONCET, Philippe CHAPPET, Sébastien BRIAND, André PERRILLAT-AMEDE, Jean-Marc BOUCHET, Julie MONTCOUQUIOL, Yves GUILLOTTE, Serge FABBIAN, Martine VIBERT, Didier GALMICHE

AVAIENT DONNE POUVOIR

François ASTORG à Fabienne GREBERT Franck BOGEY à Christian MARTINOD Gérard GRANGER à Pierre BRUYERE Frédérique LARDET à Christina MALAPLATE Patricia MERMOZ à Christian ROPHILLE Yves GUILLOTTE à Séverine MUGNIER

PARTICIPAIENT EGALEMENT

Mme Alice SILIADIN, Cheffe de mission Lacs - DDT 74

Mmes & MM. Valérie GUICHARD, DGS, Pascale ABADIE, DGAS, Sonia PAPES, Directeur Financier, Armand PAVOUX, Directeur Ressources Humaines et Vie au Travail, William PERRIER, Directeur Exploitation Assainissement, Christophe VACHON, Directeur Etudes & Travaux, Damien ZANELLA, Directeur Environnement cycle de l'eau, Camille MARGUIGNOT, Service Assemblées Secrétariat.

BUDGET TRAITEMENT DES DECHETS - BUDGET 2023 - DECISION MODIFICATIVE DE CREDITS N°1

Exposé de Michel BEAL,

Par délibération du 3 avril 2023, le Comité a adopté les budgets prévisionnels 2023.

Les niveaux de réalisation budgétaire nécessitent d'ajuster les crédits ouverts.

La contribution sur la rente inframarginale liée aux ventes d'électricité étant finalement nulle, les crédits ouverts sur le compte 6358 peuvent être repris. La Commission Finances du 13 novembre 2023 propose de transférer le solde disponible en complément de la provision pour aléas inscrite au budget prévisionnel 2023. Une provision globale de 4 350 000 € sera donc constituée en décembre 2023.

La Commission Finances du 13 novembre 2023 a validé l'état détaillé suivant :

			Recettes	Dépenses
onctionnement				
Ecritures réell	les			
011 / 61106	Boues détournées - Frais de traitement			18 000,00
011 / 61107	Résidus de balayage - Tonnages supérieurs aux prévisions			71 000,00
011 / 6358	Contribution inframarginale non due			- 2 300 000,00
68 / 6815	Provisions pour risques de fonctionnement	V		1 800 000,00
70 / 70132	Ventes de ferrailles / Actualisation		150 000,00	
70 / 70133	Ventes d'électricité / Actualisation	-	234 000,00	
74 / 7475801	EPCI / Incinération OM / - 3 800 T	E	658 000,00	
77 / 7711	Requalifiaction - Pénalités LLT		80 000,00	
77 / 7788	Boues 2022 détournées - Refacturation omise		251 000,00	
Totaux éci	ritures réelles	-	411 000,00	- 411 000,00

Les membres du Comité sont invités à approuver la proposition présentée.

- ADOPTÉ à l'unanimité

Voix POUR: 37 Voix CONTRE: 0 Abstentions: 0 Non votants: 0

Par délégation, Pascale ABADIE,

Directeur Général Adjoint des Services

Acte reçu à la Préfecture Le 15 DEC. 2023

Publié le

Executoire le

Pierre BRUYERE

Mme Séverine MUGNIER, Secrétaire de séance

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours gracieux devant Monsieur le Président du SILA dans le délai de 2 mois à compter de sa publication ou de sa notification.

Un recours contentieux peut également être introduit devant le tribunal administratif de Grenoble par voie postale (2 place Verdun BP 1135 – 38022 GRENOBLE Cedex) ou par voie électronique (Télérecours citoyens, www.telerecours.fr) dans le délai de deux mois à compter de la notification de la délibération ou de sa date de publication ou à compter de la réponse du SILA, si un recours gracieux a été préalablement déposé.





Bordereau d'acquittement de transaction

|Collectivité: SILA D'ANNECY CRAN GEVRIER

Utilisateur : sila sila

Paramètres de la transaction :

Numéro de l'acte :	289_23
Objet:	Budget traitement des déchets - Budget 2023 - Décision
	modificative de crédits n°1
Type de transaction :	Transmission d'actes
Date de la décision :	2023-12-11 00:00:00+01
Nature de l'acte :	Délibérations
Documents papiers complémentaires :	NON
Classification matières/sous-matières:	7.1 - Decisions budgetaires
Identifiant unique:	074-247400013-20231211-289_23-DE
URL d'archivage :	Non définie
Notification:	Non notifiée

Fichiers contenus dans l'archive:

Fichier	Туре	Taille
Enveloppe métier	text/xml	896 o
Nom métier : 074-247400013-20231211-289_23-DE-1-1_0.xml		
Document principal (Délibération)	application/pdf	149.1 Ko
Nom original: 289-23_Budget TD_Budget 2023_DM 1.pdf		
Nom métier : 99_DE-074-247400013-20231211-289_23-DE-1-1_1.pdf		

Cycle de vie de la transaction :

Etat	Date	Message
Posté	15 décembre 2023 à 15h40min04s	Dépôt initial
En attente de transmission	15 décembre 2023 à 15h40min04s	Accepté par le TdT : validation OK
Transmis	15 décembre 2023 à 15h40min07s	Transmis au MI
Acquittement reçu	15 décembre 2023 à 15h40min12s	Reçu par le MI le 2023-12-15